



# CONDITIONS DE TRAVAIL ET SANTÉ DES ARTISANS DU BTP ET PAYSAGE

BAROMÈTRE ARTISANTÉ  
7<sup>e</sup> ÉDITION - 2020

# SYNTHÈSE BAROMÈTRE 2020

## UN BAROMÈTRE AU SERVICE DE LA BRANCHE DU BTP

Depuis 7 ans le baromètre artisanat BTP et paysage suit l'état de santé des chefs d'entreprise. Engagé depuis de nombreuses années pour la prévention dans les entreprises artisanales du BTP et du paysage, l'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail), en partenariat avec la CAPEB et la CNATP, a décidé de mettre en place en 2014 un baromètre nommé « ARTISANAT BTP » afin d'améliorer les connaissances et suivre l'évolution des conditions de travail et l'état de santé des artisans du BTP et du Paysage

## RESPONSABLE DE L'ÉTUDE

L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail) est un organisme dédié aux questions de santé et de sécurité des artisans du BTP et du Paysage. À ce titre, l'IRIS-ST développe et met à disposition des entreprises artisanales des solutions et des outils adaptés et innovants pour la prévention des risques professionnels.

**Pour en savoir plus :** [www.iris-st.org](http://www.iris-st.org)

## PARTIES PRENANTES

La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment.

**Pour en savoir plus :** [www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)

La CNATP (Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics et du Paysage) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage.

**Pour en savoir plus :** [www.cnatp.org](http://www.cnatp.org)

## RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ÉTUDE 2019

L'année 2019, avait marqué pour la première fois une baisse des rythmes de travail hebdomadaire des dirigeants des entreprises artisanales, notamment ceux travaillant plus de 60h par semaine (-5 points comparé à 2018). L'étude mettait en évidence que le nombre de dirigeants prenant seulement 2 semaines de congés était à la baisse. Toutefois, les chefs d'entreprises restaient « connectés » à leur entreprise durant leurs congés puisque 51% d'entre eux déclaraient consulter leurs mails tous les jours durant leurs congés.

L'exigence physique et mentale des métiers s'étaient accentuées. Une exigence mentale accrue qui avait augmenté de 11 points comparés à 2018. Cette exigence était à mettre en parallèle avec le stress et la fatigue des dirigeants.

Les dirigeants avaient le sentiment d'être isolés et manifestaient leur besoin d'être soutenus, notamment par les réseaux professionnels (CMA, OP, ...) suivi des institutions (banques, assurances, ...)

L'étude avait également mis en avant le fait que les chefs d'entreprise pouvaient être intéressés pour bénéficier d'un suivi médical en lien avec leur activité professionnelle assuré par leur médecin généraliste ou un autre professionnel de la santé.

## CE QUE RÉVÈLE LE BAROMÈTRE 2020

### > Une organisation du travail impactée par la crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire inédite, déclenchant des mesures gouvernementales exceptionnelles et d'envergure pour l'endiguer. Des mesures qui ont eu un impact direct sur l'activité des entreprises artisanales du BTP

La majorité des entreprises ont été contraintes de s'arrêter à minima 1 à 2 semaines lors du 1er confinement à la mi-mars. Malgré cet arrêt, les dirigeants ont poursuivi leur activité administrative (gestion administrative liée à la crise et la gestion des chantiers).

Cette crise a eu des conséquences sur le temps de repos des artisans. Pour la première fois depuis 6 ans, le nombre de dirigeants ayant pris maximum 2 semaines de congés a augmenté, 41% en 2020 (1) contre 30% en 2019. Cela peut s'expliquer par la bonne reprise d'activité dans la rénovation et la nécessité de compenser les semaines de fermetures.

On constate que les difficultés rencontrées par les chefs d'entreprises ont évolué au cours de l'année. Lors du 1er confinement les deux principales difficultés rencontrées ont été :

- La quantité et l'évolution permanente de l'information relative à la pandémie.
- La disponibilité des matériaux et matériels dû à la fermeture des distributeurs, négociants ...

Lors du 2<sup>ème</sup> confinement, les deux principales difficultés rencontrées ont été :

- Le maintien des règles sanitaires de travail (distanciation sociale, véhicule, lavage des mains...)
- Les pauses déjeuner dû à la fermeture des restaurants.

Toutefois la majorité des dirigeants se sont sentis soutenus lors de cette crise sanitaire (2).

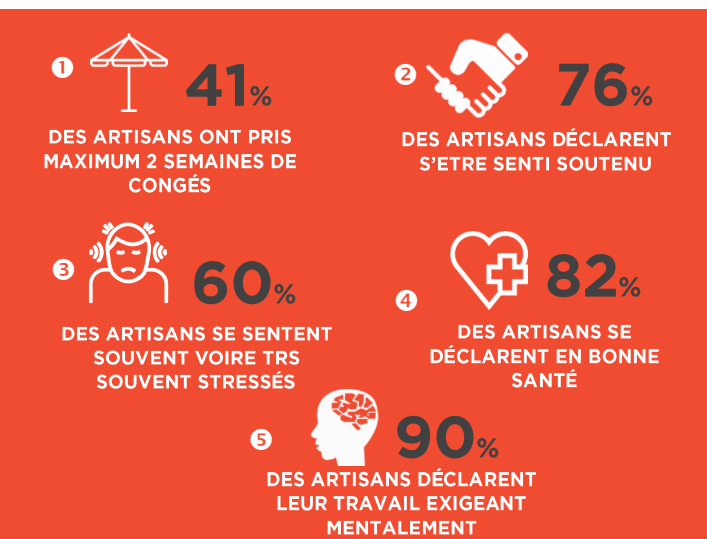
### > Une bonne perception de son état santé avec une assez bonne qualité de sommeil malgré un stress accru dû à la crise sanitaire.

60% des dirigeants se sentent souvent voire très souvent stressés (3). Un stress qui a un peu voire nettement augmenté pour 68% d'entre eux, soit +25 points comparé à 2019. Les dirigeants affirment que la crise sanitaire est l'un des facteurs ayant accentué ce stress.

Toutefois, 82% des dirigeants se déclarent être en bonne santé (4) et avoir une bonne qualité de sommeil. Des chiffres encourageants qu'il faut tout de même nuancer puisque nous constatons que leur sommeil reste agité et qu'ils souffrent de certaines pathologies.

### > Un moral toujours présent malgré une exigence mentale qui ne cesse de croître.

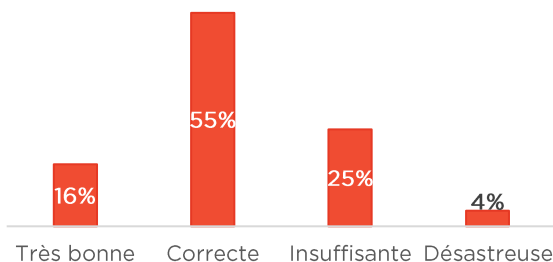
90% des dirigeants jugent leur activité exigeante mentalement (5) dont 59% très exigeante contre 46% en 2019.



# PERCEPTION DE L'ACTIVITÉ

## UNE ACTIVITÉ GLOBALEMENT BONNE MAIS UN AVENIR INCERTAIN

### ACTIVITÉ GLOBALE DES ENTREPRISES ARTISANALES EN 2020 :



L'activité globale des entreprises sur l'année 2020 est jugée satisfaisante et ce malgré la crise sanitaire. 55% déclarent leur activité correcte c'est-à-dire identique à l'année précédente et 16% la déclare très bonne c'est-à-dire meilleure que l'année précédente. Ces déclarations reflètent bien la conjoncture actuelle puisque l'activité de l'artisanat du bâtiment a accéléré au dernier trimestre 2020 et a enregistré une croissance de +1,5% même si sur l'ensemble de l'année l'activité est en recul de 8 à 9%. Sans les aides de l'état, la situation des entreprises aurait été catastrophique. (Source: note de conjoncture de la CAPEB; janvier 2021)

Les dirigeants ayant déclaré une activité insuffisante voir désastreuse sont légèrement plus présents dans les régions suivantes : Provence-Alpes-Côte d'Azur (42%), Ile-de-France (41%) et Centre-Val-de-Loire (39%).



# 46%

DES ARTISANS SONT PLUTÔT OPTIMISTES CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE LEUR ENTREPRISE EN 2021 CONTRE 54% EN 2019 ET 40% EN 2018

Malgré une activité générale sur 2020 plutôt satisfaisante compte tenu du contexte, l'optimisme des dirigeants concernant l'avenir de leur entreprise est en baisse.

L'état d'esprit général des français lié à la crise sanitaire, le manque de perspectives sur l'avenir dû à l'incertitude de l'évolution de la pandémie, les aides qui vont devoir être remboursées etc sont autant de facteurs n'aidant pas à se projeter de manière sereine notamment sur l'activité de son entreprise.

# 54%

DES CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT NE PAS SE PRONONCER SUR L'ÉVOLUTION DE LEUR ENTREPRISE OU SONT PESSIMISTES CONCERNANT L'ÉVOLUTION DE LEUR ENTREPRISE



POUR **23%** D'ENTRE EUX, LA PÉRENNITÉ DE LEUR ENTREPRISE EST MENACÉE

**52%** ONT ÉVOQUÉ CETTE SITUATION À UN TIERS

**27%** SE FONT AIDER

Nous constatons une baisse des entreprises dont la pérennité est menacée 23% en 2020 contre 31% en 2019. Cela peut s'expliquer par les mesures de soutiens gouvernementales qui ont permis de contenir les effets de la crise sur la trésorerie des entreprises. Parmi les dirigeants déclarant la pérennité de leur entreprise menacée, 52% ont évoqué le sujet et 27% se font aider soit respectivement 5 points de plus et 6 points de plus comparé à 2019. Ces chiffres sont encore faibles mais encourageants car le nombre de dirigeants évoquant leurs problèmes est à la hausse et il s'agit du premier pas pour entrer dans une démarche d'accompagnement. Cela peut également s'expliquer par le fait que les dispositifs d'aides existants ont été plus largement et régulièrement mis en avant en cette période de crise. À noter que le baromètre ne précise pas à qui le chef d'entreprise a évoqué sa situation en cas de difficulté financière. Il peut s'agir de son entourage et non d'un professionnel pouvant l'informer sur les solutions existantes.

En 2020 la CAPEB, la CNATP et l'IRIS-ST ont mis en place un partenariat avec le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP) afin de proposer une solution à leurs adhérents rencontrant des difficultés financières au sein de leur entreprise.

# 69%

DES ARTISANS DÉCLARENT SAVOIR VERS QUI SE TOURNER SI LA PÉRENNITÉ DE LEUR ENTREPRISE EST MENACÉE CONTRE 59% EN 2019

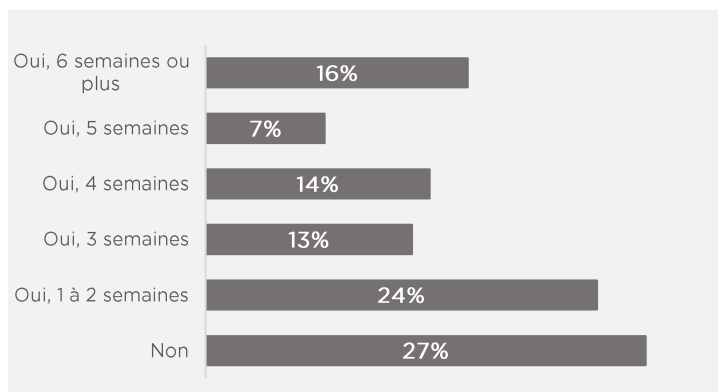
Il est nécessaire d'informer les entreprises artisanales sur les structures existantes pouvant les aider en cas de difficultés notamment financières. Un travail de sensibilisation doit être mis en place afin d'inciter les chefs d'entreprise à parler le plus en tôt possible de leurs difficultés afin de pouvoir trouver des solutions le plus en amont possible.



# ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ

## UNE ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

### ARRÊT TOTAL DE L'ACTIVITÉ LORS DU PREMIER CONFINEMENT :



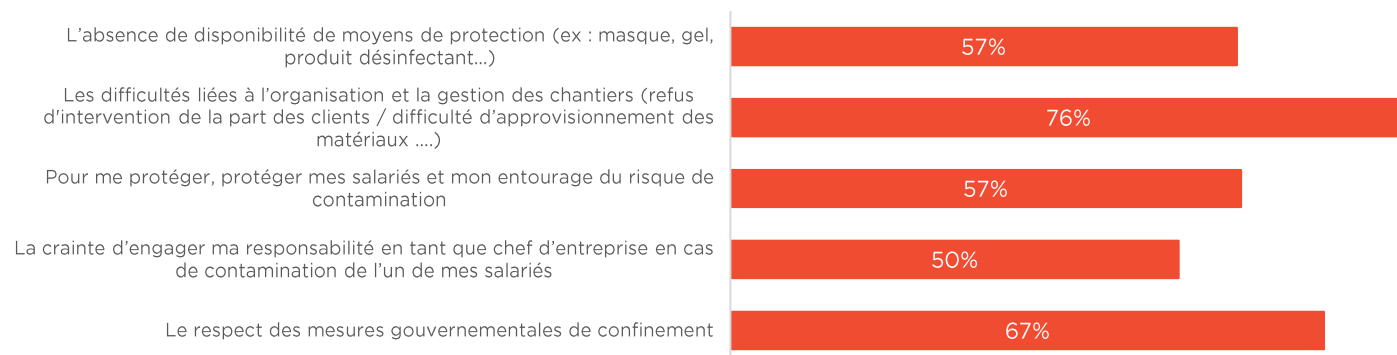
La majorité des répondants ont dû arrêter totalement leur activité à minima 1 à 2 semaines suite au confinement national de la mi-mars.

A noter que la part des entreprises s'étant arrêté 1 mois voir plus de 6 semaines et légèrement plus importante dans certaines régions :

- Centre Val de Loire (46%)
- Ile-de-France (46%)
- Hauts-de-France (44%)
- Grand-Est (43%)

Parmi les 473 entreprises qui déclarent ne pas s'être arrêtées lors du premier confinement, 328 sont des entreprises avec des salariés. 62% de ces dernières ont maintenu leur activité sur chantier ou en atelier avec leurs salariés.

### RAISONS POUR LESQUELLES LES ENTREPRISES SE SONT ARRÊTÉES :



L'une des principales raisons de l'arrêt total des entreprises sont les difficultés liées à l'organisation des chantiers. En effet lors de ce premier confinement un grand nombre de distributeurs, négoce, loueurs ont fermé, ce qui a engendré des difficultés d'approvisionnement pour les entreprises artisanales. De plus, le fait que les particuliers se soient également retrouvés confinés chez eux, la méconnaissance du virus, la peur etc ont entraîné des annulations de chantier. Les entreprises artisanales ont également dû s'adapter à un nouveau protocole de travail, nécessitant d'ajuster leur organisation en interne. S'ajoute à cela, le respect des mesures gouvernementales, qui initialement prévoyaient un confinement national pour l'ensemble des citoyens n'exerçant pas un travail dit « essentiel ».



# 95%

DES ARTISANS ONT POURSUIVI LEUR ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE

La majorité des dirigeants ont poursuivi leur activité administrative le temps de l'arrêt de l'activité sur chantier. Ils ont dû gérer la partie administrative liée à la crise sanitaire (demande d'aide financière, chômage partiel, mise en place des règles de sécurité...) ainsi que la gestion administrative des chantiers.

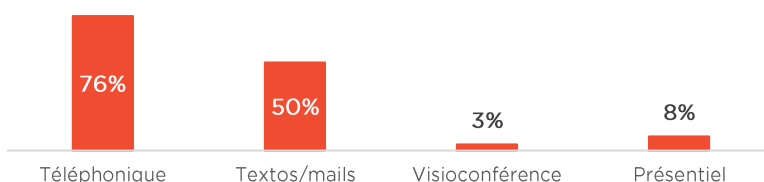
Parmi les dirigeants ayant des salariés, 80% ont maintenu le contact avec ces derniers. Le téléphone reste le moyen de communication le plus plébiscité quel que soit l'âge.



# 80%

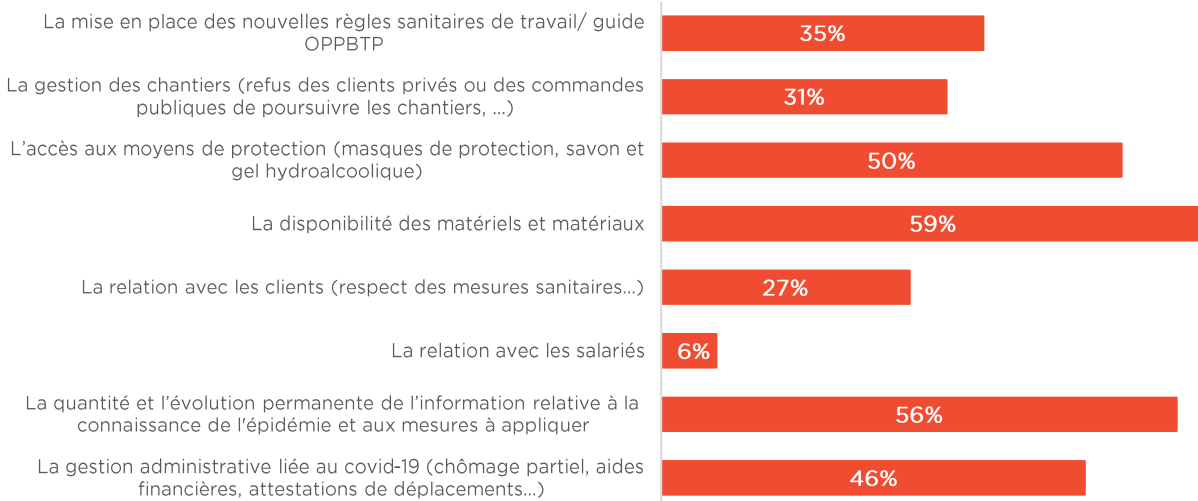
DES ARTISANS AYANT ARRÊTÉ LEUR ACTIVITÉ SUR CHANTIER ONT MAINTENU LE CONTACT AVEC LEURS SALARIÉS

### COMMENT ONT-ILS MAINTENU LE CONTACT AVEC LEURS SALARIÉS ?



## LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

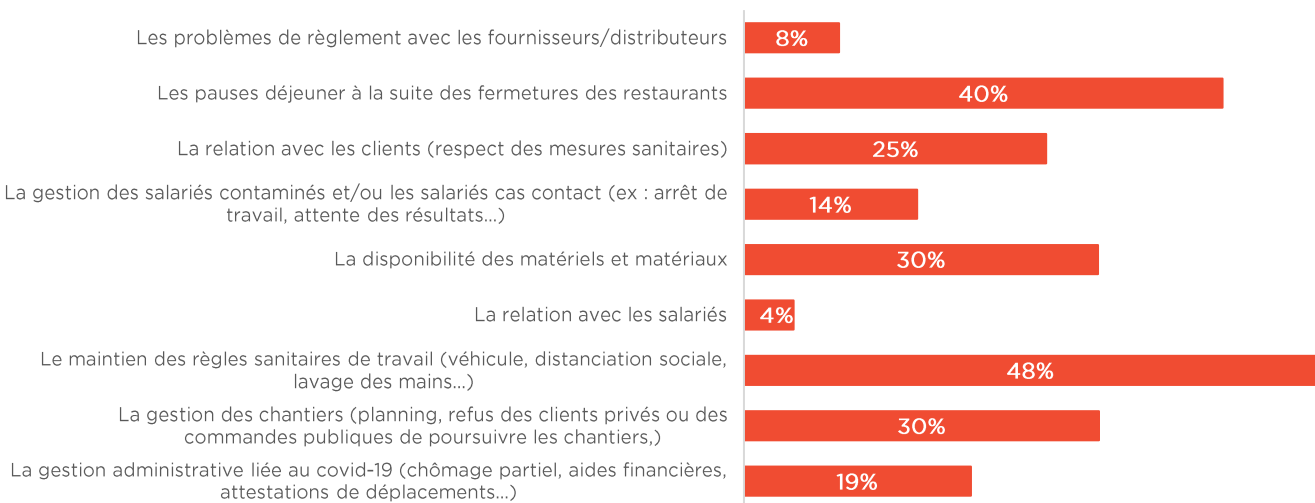
### ÉLÉMENTS LES PLUS COMPLIQUÉS À GÉRER POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE LORS DU 1<sup>er</sup> CONFINEMENT :



Les trois principaux éléments qui ont été les plus compliqués à gérer pour les chefs d'entreprises durant le 1<sup>er</sup> confinement sont :

- La disponibilité des matériaux, du fait de la fermeture d'un certains nombres de distributeurs, négoce etc.. (59%)
- La quantité et l'évolution de l'information relative à la connaissance de l'épidémie et aux mesures à appliquer (dangerosité, modes de transmissions du virus, mesures de prévention et de protection à appliquer, protocoles de travail, aides...) (56%)
- L'accès au moyen de protection (masque, savon, gel hydroalcoolique) (50%)

### ÉLÉMENTS LES PLUS COMPLIQUÉS À GÉRER POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE LORS DU 2<sup>ème</sup> CONFINEMENT :



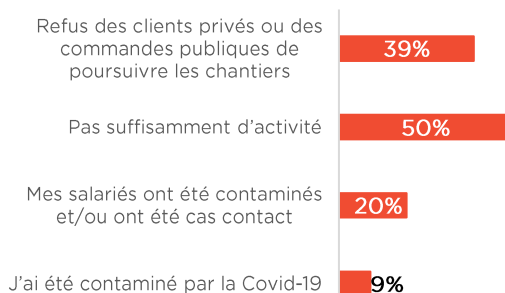
Nous constatons que lors du deuxième confinement l'application des règles sanitaires a été plus compliquée à maintenir. Il s'agit d'un constat qui a également été fait au niveau de la sphère privée, où les gestes barrières sont maintenus mais un peu moins rigoureusement qu'au tout début de la pandémie.

La pause déjeuner est devenue une réelle problématique pour les entreprises artisanales du BTP et du paysage à la suite de la fermeture des restaurants. C'est pourquoi, les organisations professionnelles ont trouvé un compromis avec le gouvernement afin de permettre aux artisans et à leurs salariés de travailler dans de meilleures conditions et avoir accès à un endroit chauffé pour manger.

# 9%

DES ENTREPRISES ONT DÛ FERMER TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT DEPUIS LA FIN DU PREMIER CONFINEMENT JUSQU'À FIN DÉCEMBRE

### RAISONS POUR LESQUELLES LES ENTREPRISES ONT DÛ FERMER :



La majorité des répondants déclarent ne pas avoir eu besoin de stopper leur activité, totalement ou partiellement, depuis la fin du premier confinement jusqu'à la fin d'année.

Le manque d'activité ou le refus des clients privés ou des commandes publiques de poursuivre les chantiers sont les deux principales causes.

# RYTHME DE TRAVAIL

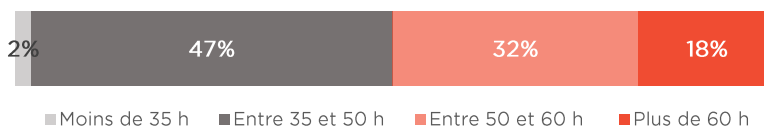
## UNE LÉGÈRE DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL



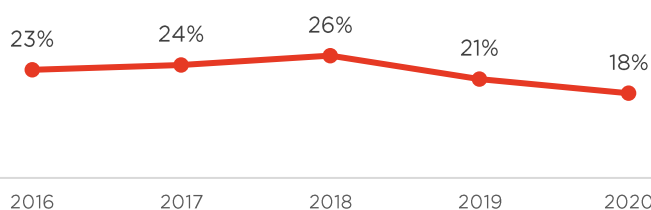
# 47%

DES ARTISANS TRAVAILLENT 6 À 7 JOURS PAR SEMAINE CONTRE 54% EN 2019, 2018 ET 2017

### TEMPS DE TRAVAIL DES DIRIGEANTS PAR SEMAINE :



### ÉVOLUTION DES DIRIGEANTS TRAVAILLANT PLUS DE 60 HEURES PAR SEMAINE :



1 ARTISAN SUR 2 TRAVAILLE LE WEEK-END (41% RÉGULIÈREMENT ET 9% TOUT LE TEMPS)

Pour la deuxième année consécutive depuis le lancement du baromètre ARTISANTÉ BTP, le rythme de travail des artisans est en légère baisse. 47% des dirigeants travaillent entre 6 et 7 jours par semaine soit une diminution de 7 points comparé à 2019 (54%). En 2020, ils sont 50% à travailler plus de 50 heures par semaine dont 18% plus de 60 heures par semaine. Cette charge de travail s'explique en partie par la multitude de tâches qu'ils ont à réaliser : réalisation de chantier, gestion du personnel, réalisation des devis, gestion et contact clients, gestion administrative. Cette année s'est ajouté à leur charge de travail la gestion de la crise sanitaire au sein de leur entreprise.

On remarque que ce rythme de travail soutenu est présent quelle que soit la situation familiale du chef d'entreprise (en couple, seul, avec ou sans enfant à charge).

On note depuis plusieurs années qu'un écart se creuse dès lors que l'entreprise compte plus de 5 salariés. Ainsi en 2020, 13% des chefs d'entreprise travaillant seul travaillent plus de 60 heures par semaine contre 24% pour les chefs d'entreprise employant 6 à 11 salariés.

## DES CONGÉS D'ÉTÉ RACCOURCIS DÛ AU PREMIER CONFINEMENT NATIONAL



# 41%

DES ARTISANS PRENNENT AU MAXIMUM 2 SEMAINES DE CONGÉS CONTRE 30% EN 2019, 31% EN 2018 ET 33% EN 2017

Pour la première fois depuis 6 ans, nous constatons que le nombre de dirigeants ayant pris au maximum 2 semaines de vacances a augmenté. En 2020 ils sont 41% à prendre 2 semaines de congés maximum contre 30% en 2019.

48% déclarent que le confinement de la mi-mars a impacté leurs congés d'été. 27% ont dû les réduire et 21% n'ont pas du tout pris de congés. Cela peut s'expliquer par une bonne reprise d'activité dans le secteur du BTP, notamment dans la rénovation. De plus, il a fallu compenser les quelques semaines de fermetures et rattraper les retards accumulés.

Cette baisse dans la prise de congés est plus marquée chez les artisans travaillant seuls. Environ 50% d'entre eux ont réduit leurs congés contre une moyenne de 30% pour les dirigeants avec des salariés.

# STRESS ET FATIGUE

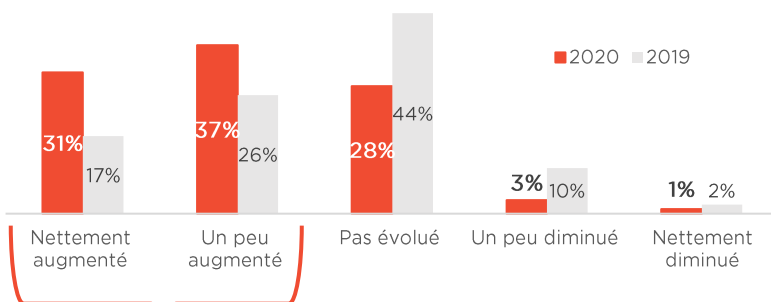
## DES ARTISANS PLUS STRESSÉS DÛ FAIT DE LA CRISE SANITAIRE



### 60%

DES ARTISANS SE TROUVENT SOUVENT VOIRE TRÈS SOUVENT STRESSÉS - CONTRE 58% EN 2019, 2018, 2017 ET 2016

### ÉVOLUTION DU STRESS AU COURS DE L'ANNÉE :

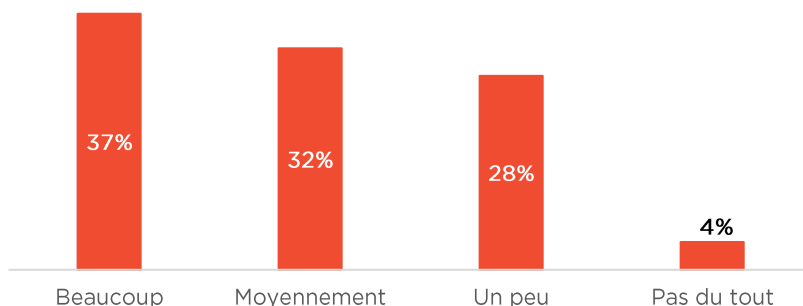


### 68%

DES ARTISANS DÉCLARENT QUE LEUR STRESS À UN PEU VOIRE NETTEMENT AUGMENTÉ CONTRE 43% EN 2019, 45% EN 2018 ET 2017



### IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'AUGMENTATION DU STRESS :

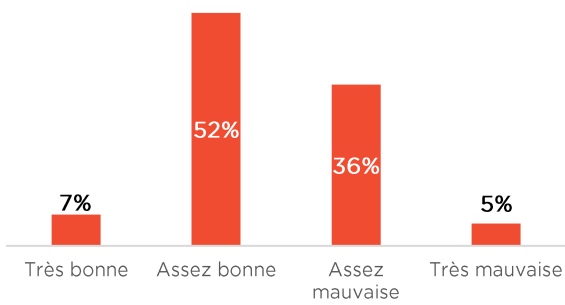


Depuis 7 ans le baromètre ARTISANTÉ BTP alerte sur le stress des dirigeants d'entreprise artisanale. Pour la première fois depuis 4 ans, le nombre de dirigeants se déclarant souvent voire très souvent stressés a augmenté. 68% des répondants déclarent que leur stress a augmenté au cours de l'année et pour la majorité d'entre eux cela a un lien direct avec la crise sanitaire. 37% déclarent que la crise sanitaire y est pour beaucoup dans cette augmentation du stress et 32% moyennement.

Nous constatons également que pour les dirigeants dont la pérennité de leur entreprise est menacée, le stress est plus fréquent. Sur les 225 dirigeants déclarant que la pérennité de leur entreprise est menacée, 82% sont souvent voire très souvent stressés. Ces chiffres confirment la nécessité de sensibiliser les chefs d'entreprise et de les inciter à parler le plus en amont possible en cas de difficultés. L'état de santé du chef d'entreprise, et l'état de santé de l'entreprise sont liés.

## UNE FATIGUE LÉGEREMENT MOINS PRÉSENTE MAIS UN SOMMEIL QUI RESTE AGITÉ

### QUALITÉ DU SOMMEIL DES DIRIGEANTS :



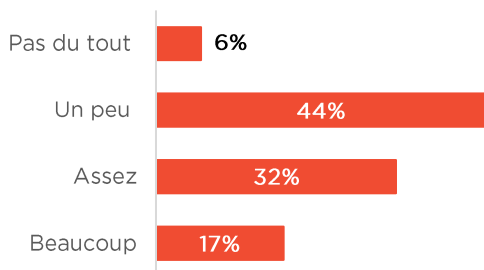
Plus d'un dirigeant sur deux déclarent avoir une assez bonne voire très bonne qualité de sommeil.

63% des chefs d'entreprise dorment entre 6 et 8 heures par nuit et 3% plus de 8 heures. Une donnée qui correspond à la moyenne nationale puisque, d'après l'étude Santé Publique France, menée en 2017, les Français dorment en moyenne 6h42 (première fois que le temps de sommeil quotidien passe en dessous des 7 heures). Le nombre de dirigeants dormant moins de 6h par nuit est de 35%, ce qui correspond là encore à la moyenne nationale qui est de 35,9%.

Nous constatons également une amélioration de l'état de fatigue des artisans. En 2020, les dirigeants se déclarant assez voire beaucoup fatigués sont moins nombreux, 49% contre 58% en 2019. Une donnée à prendre avec précaution car les répondants déclarent dans le même temps avoir des troubles du sommeil.

Attention, le manque de sommeil chez certain, peut avoir des répercussions sur la santé et sur les journées de travail (détérioration des relations sociales, irritabilité, somnolence, accident...)

### ÉTAT DE FATIGUE DES DIRIGEANTS :



# 49%

DES ARTISANS SE SENTENT ASSEZ FATIGUÉS VOIRE BEAUCOUP FATIGUÉS CONTRE 58% EN 2019, 59% EN 2018, 58% EN 2017 ET 56% EN 2016

### > Un sommeil agité



# 48%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT AU MILIEU DE LA NUIT ET ONT DU MAL À SE RENDORMIR CONTRE 47% EN 2019, 45% EN 2018 ET 48% EN 2017



# 42%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT PRÉCOCEMENT LE MATIN ET NE SE RENDORMENT PAS CONTRE 39% EN 2019, 35% EN 2018 ET 36% EN 2017



# 19%

DES ARTISANS ONT DU MAL À S'ENDORMIR CONTRE 21% EN 2019, 18% EN 2018 ET 21% EN 2017

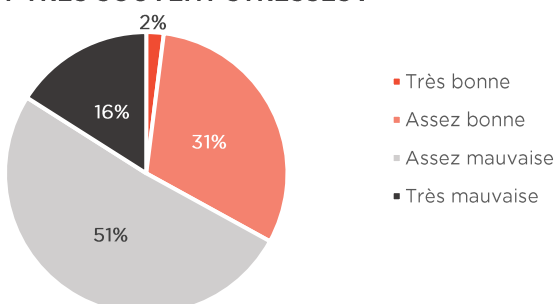


# 4%

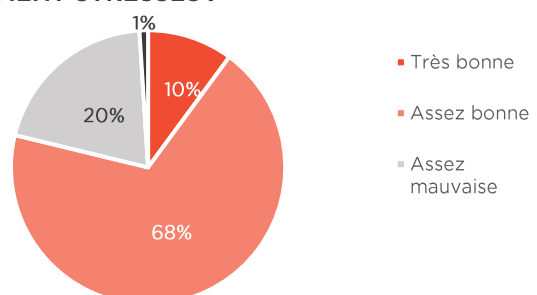
DES ARTISANS PRENNENT DES MÉDICAMENTS POUR DORMIR CONTRE 5% EN 2019, 2% EN 2018 ET 4% EN 2017

### > Un stress qui impact la qualité du sommeil

#### LA QUALITÉ DU SOMMEIL PARI MI LES DIRIGEANTS ÉTANT TRÈS SOUVENT STRESSÉS :



#### LA QUALITÉ DU SOMMEIL PARI MI LES DIRIGEANTS RAREMENT STRESSÉS :



Le baromètre ARTISANTÉ BTP met en évidence la corrélation entre le stress et la qualité de sommeil du dirigeant. Parmi les personnes très stressées seulement 31% ont une qualité de sommeil assez bonne contre 68% chez les personnes rarement stressées.



# ÉTAT PSYCHIQUE

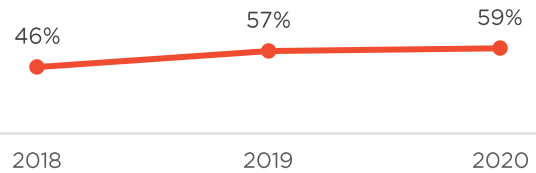
## UN TRAVAIL EXIGEANT MENTALEMENT QUI NE CESSE DE CROITRE



**90%**

DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT MENTALEMENT - CONTRE 91% EN 2019 ET 88% EN 2018

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS JUGEANT LEUR ACTIVITÉ COMME TRÈS EXIGEANTE MENTALEMENT :



Le nombre d'artisans percevant leur travail comme étant exigeant mentalement ne cesse d'augmenter. Cette exigence mentale résulte avant tout de la multitude de tâches qui incombe au chef d'entreprise qui peut générer du stress, de la fatigue et qui peut aller jusqu'à l'épuisement professionnel. De plus, pour certains dirigeants, le fait d'avoir un rythme de travail soutenu, réduit les congés d'été, ... peut accroître cette exigence mentale.

## UNE LIBÉRATION DE LA PAROLE QU'IL FAUT ENTREtenir

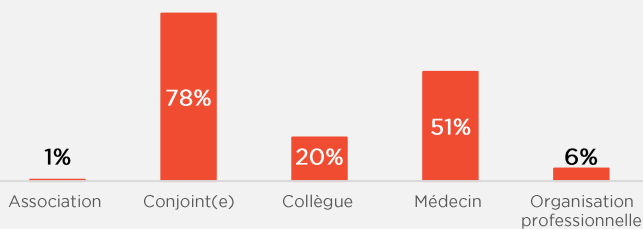


**32%**

DES ARTISANS ONT RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS PSYCHIQUES AU COURS DE L'ANNÉE

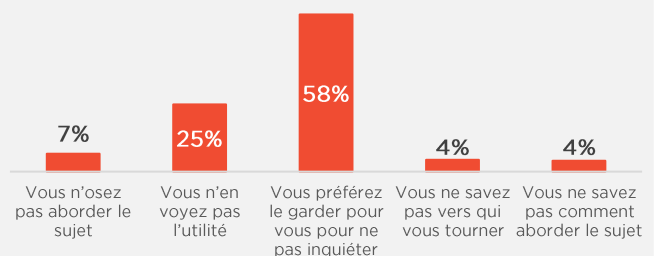
**60%**

DES ARTISANS DÉCLARENT L'AVOIR ÉVOQUÉ À QUELQU'UN CONTRE 56% EN 2019 ET 36% EN 2018



**20%**

DES ARTISANS DÉCLARENT NE PAS L'AVOIR ÉVOQUÉ CONTRE 44% EN 2019 ET 64% EN 2018



Lorsque la charge de travail, l'investissement personnel, le stress ou encore l'exigence mentale sont trop élevés, que le travail devient une contrainte et que les résultats souhaités ne sont pas présents, il y a un risque que ce « sur-investissement » soit nuisible pour la santé du dirigeant. Cela va se traduire par un épuisement émotionnel (pessimisme, irritabilité, perte de confiance...) et physique (fatigue généralisée, trouble du sommeil, maux de tête, tension musculaire...). Le plaisir de travailler disparaît et un changement comportemental peut apparaître (repli sur soi, isolement, agressivité, impulsivité, conduites addictives...). Il s'agit d'un épuisement professionnel appelé également « burn-out ».

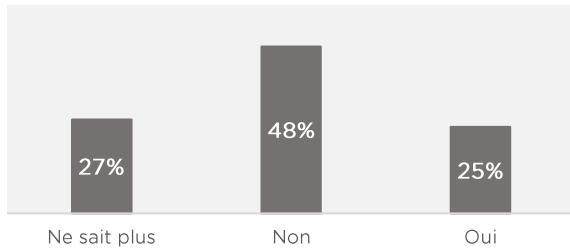
32% des dirigeants déclarent avoir rencontré des difficultés psychiques (anxiété, dépression, épuisement professionnel) au cours de l'année 2020. Nous constatons une hausse du nombre de dirigeants ayant évoqué leur problème, un chiffre encourageant qui peut peut-être s'expliquer par le fait que les médias, les organisations professionnelles etc., ont plus parlé qu'à l'accoutumé, du mal être « psychique » lié à la crise sanitaire et mis en avant les dispositifs de soutiens existants.

## UNE LIBERATION DE LA PAROLE QU'IL FAUT ENTRETENIR (la suite)

Parmi ceux qui ne se sont pas exprimés, 58% déclarent préférer garder leur problème pour eux afin de ne pas inquiéter et 25% n'en voit pas l'utilité. Un constat qui confirme la nécessité de poursuivre la sensibilisation, notamment sur l'intérêt, pour la personne en détresse, de parler. Pour les chefs d'entreprise, parler de ses problèmes peut encore être un tabou qu'il faut briser.

Il est également important de sensibiliser les personnes autour du dirigeant afin qu'elles sachent comment lui venir en aide si besoin. Nous constatons que l'entourage, notamment le/la conjoint(e) joue un rôle central, suivi des médecins. En cette période, les organisations professionnelles ont probablement été plus sollicitées et en contact direct avec les artisans, ce qui peut expliquer cette augmentation de plus 2 points comparé à 2019. Il est donc nécessaire que les personnes de ces organisations soient sensibilisées sur ce sujet.

### DIRIGEANTS DÉCLARANT ÊTRE INFORMÉS DES DISPOSITIFS D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN :



Sur l'ensemble des répondants 48% déclarent ne pas avoir été informés des dispositifs d'écoute et de soutien existants. 27% déclarent ne plus se souvenir ce qui peut s'expliquer par la multitude d'informations reçues au cours de l'année 2020 liées au covid-19 (aide financière, dispositifs d'aides, protocole de sécurité, informations sur le virus...). De plus, si au moment de la communication sur l'existence de dispositifs de soutien, le dirigeant ne se sent pas concerné, il y prêtera moins attention. Une communication régulière est donc nécessaire.

## UN MORAL QUI NE FAIBLI PAS MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

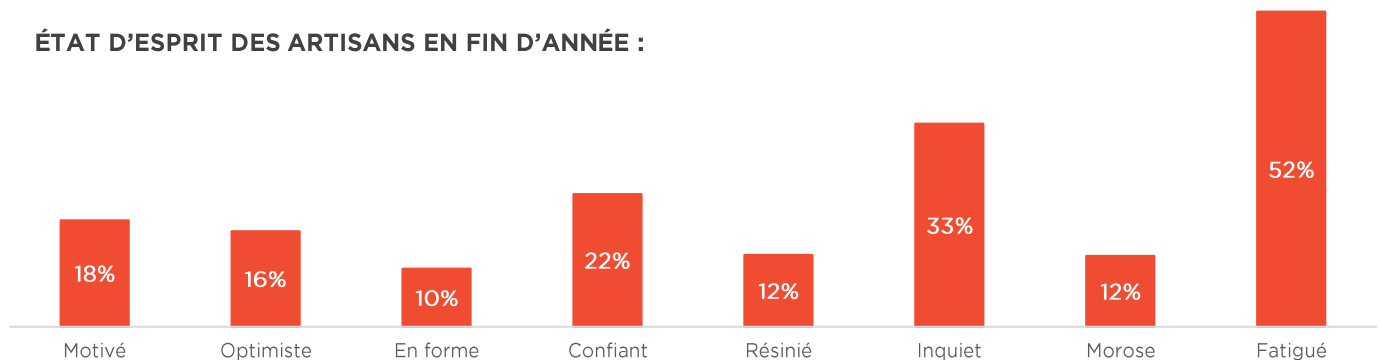
# 75%

DES ARTISANS DÉCLARENT AVOIR LE MORAL

Malgré une année 2020 particulière, 75% des artisans déclarent avoir le moral. Cette positivité s'explique en partie par le fait que le secteur du BTP et notamment de la rénovation, s'est relativement bien porté après le 1<sup>er</sup> confinement avec une reprise rapide de l'activité.

Attention tout de même à certains signaux d'alertes, la fatigue qui commence à s'installer, l'inquiétude face à l'avenir, le manque de perspective pour certains, etc..

### ÉTAT D'ESPRIT DES ARTISANS EN FIN D'ANNÉE :



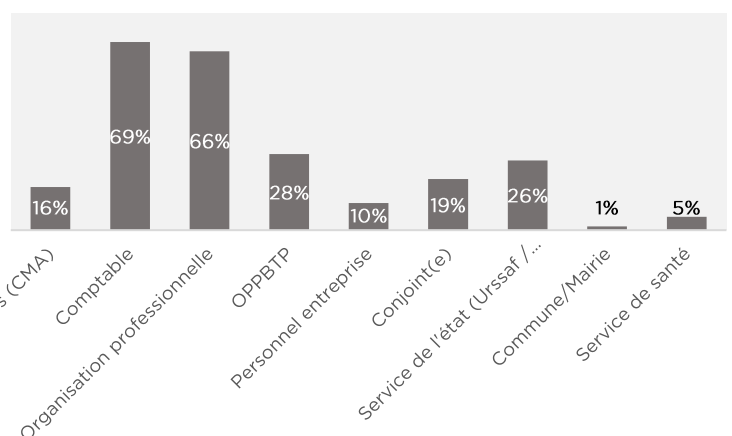
## UN SENTIMENT D'ÊTRE SOUTENU EN CETTE PÉRIODE DE CRISE



# 76%

DES ARTISANS DÉCLARENT S'ÊTRE SENTIS SOUTENUS

### DU SOUTIEN DE LA PART DE...



## UN SENTIMENT D'ÊTRE SOUTENU EN CETTE PÉRIODE DE CRISE (la suite)

---

L'étude met en avant le fait que la majorité des répondants se sont sentis soutenus/aidés pour la mise en place au sein de leur entreprise des différents dispositifs de soutien en lien avec la crise sanitaire (76%) mais également pour mettre en œuvre les mesures sanitaires nécessaires à la poursuite de leur activité.

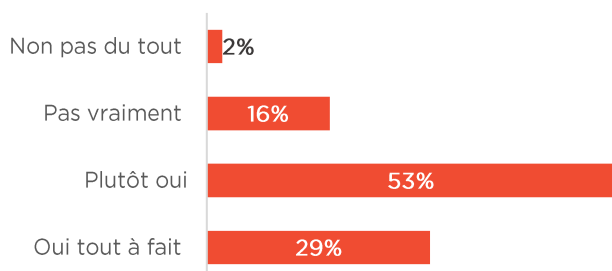
En première position arrive le comptable (69%) suivi des organisations professionnelles (66%). Ces dernières représentent une part importante puisque le questionnaire a été adressé aux adhérents CAPEB et CNATP (cf note méthodologique). Nous constatons donc qu'appartenir à un réseau tel qu'une organisation professionnelle, a permis aux entreprises de traverser aux mieux cette période particulière. Les organisations professionnelles ont pu aider et faciliter l'accès à des informations, explications etc..

Les chefs d'entreprise répondants ne pas avoir été soutenus ont déclaré majoritairement, avoir besoin de soutien de la part des services de l'état (Ursaff/Direccte) à 67%.

# ÉTAT DE SANTÉ

## LES ARTISANS SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ

### LES CHEFS D'ENTREPRISE SE SENTENT-ILS EN BONNE SANTÉ ?



# 82%

DES ARTISANS SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ CONTRE 72% EN 2019, 70% EN 2018, 66% EN 2017 ET 71% EN 2016



# 22%

SONT DES FUMEURS



# 5%

DÉCLARENT CONSOMMER DE L'ALCOOL QUOTIDIENNEMENT

Le baromètre met une nouvelle fois en évidence la bonne perception des artisans vis-à-vis de leur état de santé. En 2020, 82% des répondants se déclarent en bonne santé contre 72% en 2019. Pour autant, ils continuent de souffrir de diverses pathologies (ex : douleurs articulaires, troubles émotionnels, maux de tête, troubles du sommeil, problèmes de vue...).

Parmi les fumeurs, 47% déclarent que leur consommation de cigarette a augmenté au cours de l'année. Le stress, en partie lié à la crise sanitaire, peut être un des facteurs de cette augmentation. Parmi les dirigeants dont la consommation a augmenté, 49% déclarent que leur stress a nettement augmenté et 33% un peu augmenté.

D'après une enquête de santé publique France, environ un quart des fumeurs (27%) déclarent avoir augmenté en 2020 leur consommation de tabac, 55% la considère stable et 19% estiment qu'elle a diminué.

Concernant la consommation d'alcool, 43% déclarent consommer de l'alcool une à quelques fois par semaine et 5% tous les jours. Pour 81% d'entre eux, cette consommation n'a pas augmenté au cours de l'année.



# IMPACT VIE PROFESSIONNELLE / VIE PRIVÉE

## LES DIRIGEANTS PEINENT TOUJOURS À TROUVER LE BON ÉQUILIBRE



DES ARTISANS ONT LE SENTIMENT QUE LEUR VIE PROFESSIONNELLE EMPIÈTE SUR LEUR VIE PRIVÉE  
CONTRE 87% EN 2019, 2018, 2017 ET 2016

Un rythme de travail soutenu, du travail durant les jours de repos, des congés raccourcis ..., l'ensemble de ces éléments montrent l'emprise du travail sur la vie personnelle des artisans (et ce quel que soit l'âge) et par la même, la difficulté à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Actuellement, 85% des dirigeants ont le sentiment que leur vie professionnelle empiète sur leur vie privée. Ce déséquilibre entre la vie privée et la vie professionnelle reste constant année après année.



### DANS PRESQUE 1 ENTREPRISE SUR 2

UN MEMBRE DE LA FAMILLE EST IMPLIQUÉ DANS LA VIE DE L'ENTREPRISE



DES ARTISANS DÉCLARENT QUE LA CRISE SANITAIRE A EU UN IMPACT ASSEZ VOIRE TRÈS NÉGATIF SUR LEUR VIE FAMILIALE

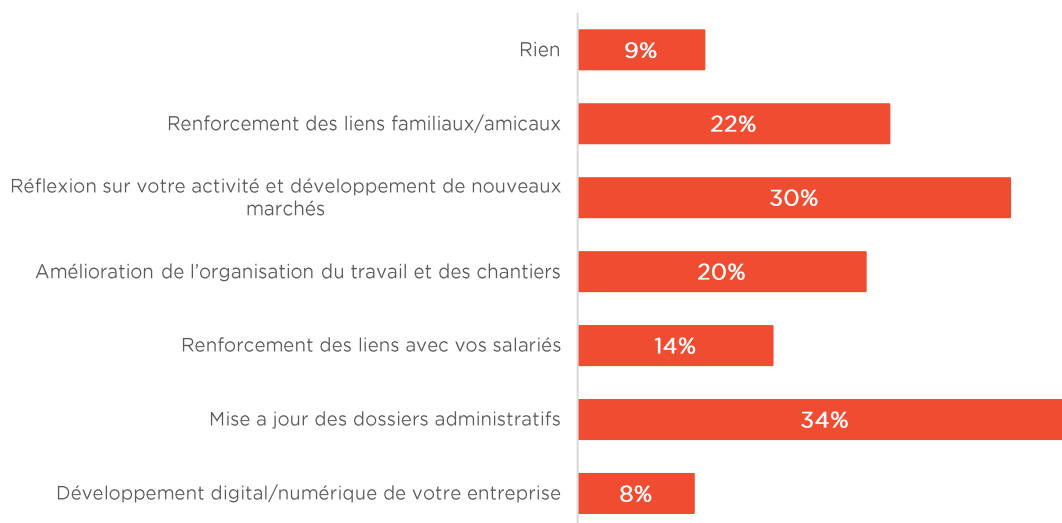
Travailler avec un membre de sa famille (conjoint, enfant) reste encore présent, c'est le cas pour 50% des entreprises interrogées. Ils jouent un rôle important dans l'entreprise, s'occupant souvent des fonctions « supports » telles que la comptabilité ou la gestion du personnel. Parfois cette collaboration peut se faire dans le but de la transmission de l'entreprise.

Nous constatons que pour 36% des artisans, la crise sanitaire a eu un impact assez voire très négatif sur leur vie familiale. Le stress engendré par la crise sanitaire, un avenir incertain, des doutes qui ont pu traverser les chefs d'entreprises, l'empiètement du travail sur la vie privée ont pu être des facteurs nuisants aux relations sociales au sein de la famille. Le confinement a été vécu de manière plus ou moins facile en fonction des personnes et de la situation personnelle de chacun. De plus, la situation des membres de la famille (chômage, télétravail, enfant à la maison...) a également pu impacter les relations.

# IMPACT POSITIF

## MALGRÉ CETTE ANNÉE PARTICULIÈRE LES CHEFS D'ENTREPRISE ONT SU EN TIRER UN OU DES ÉLÉMENTS POSITIFS

### ÉLÉMENTS POSITIFS APPORTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE AUX CHEFS D'ENTREPRISE :



En cette fin d'année 2020, la majorité des répondants déclarent avoir tout de même réussi à tirer un ou plusieurs éléments positifs de cette crise sanitaire. Tout d'abord une mise à jour de la partie administrative de leur entreprise pour 34% d'entre eux. Pour d'autres, cette crise a permis de mener des réflexions sur leurs activités et le développement de nouveaux marchés. Une nouvelle organisation a pu être mise en place pour certains ce qui leur a permis d'améliorer l'organisation du travail et des chantiers.

Les liens avec la famille/amis et les salariés se sont également renforcés en cette période.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

## MÉTHODOLOGIE

Cette étude a pour objectif de recueillir, au moyen d'un questionnaire en ligne, des données permettant d'analyser et de suivre l'évolution des conditions de travail et la santé des chefs d'entreprise artisanale du BTP et Paysage.

Seuls les questionnaires complétés dans leur intégralité par les répondants ont été conservés pour l'analyse des résultats.



### CIBLE

Chefs d'entreprise artisanale du BTP et du Paysage de 0 à 19 salariés



### PÉRIMETRE

France entière



### MODE DE PASSATION

Enquête en ligne via mailing



### PÉRIODE

Décembre 2020 - Janvier 2021

## UNE CIBLE SPÉCIFIQUE

Est considérée comme artisanale toute entreprise inscrite au Répertoire des Métiers. En général, les sources statistiques ne permettent pas de distinguer les entreprises selon qu'elles sont ou non inscrites au Répertoire des Métiers. Ce qui conduit à définir un critère de taille afin de délimiter le champ d'étude. La fourchette de 0 à 19 salariés a été retenue.

Avec 557 306 entreprises, 651 011 salariés et 56 093 apprentis, les entreprises artisanales du BTP occupent une place privilégiée dans l'économie française. Les entreprises de moins de 20 salariés représentent 99 % des entreprises du BTP ainsi qu'un chiffre d'affaires annuel de plus de 86,4 milliards d'euros.

Le BTP est marqué par une grande diversité de métiers (gros œuvre, second œuvre...), des situations de travail variées et souvent éphémères (localisation, donneur d'ordre, typologie de travaux...) et un environnement économique, réglementaire et normatif en perpétuelle évolution.

Les chefs d'entreprise artisanale ont de nombreux rôles à jouer au sein de leur entreprise. En plus d'être gestionnaire, manager (lorsqu'ils disposent de salariés), à la production, en charge de l'administratif..., ils doivent également être attentifs à l'environnement au sein duquel ils évoluent (évolutions techniques, normatives, réglementaires...) et être en recherche constante de nouveaux marchés pour assurer le maintien et le développement de leur entreprise. Ils portent donc de multiples casquettes.

## CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON



**1 769**  
RÉPONDANTS

### Taille de l'entreprise

Nb de salariés	Nb	%
0 salarié	471	27%
1 à 5 salariés	923	52%
6 à 10 salariés	269	15%
11 à 15 salariés	78	4%
16 à 20 salariés	28	1%
<b>Total général</b>	<b>1 769</b>	<b>100%</b>

### Situation familiale

Situation familiale de l'artisan	Nb	%
Seul sans enfant à charge	122	7%
En couple avec enfant(s) à charge	1 028	58%
En couple sans enfant à charge	567	32%
Seul avec enfant(s) à charge	52	3%
<b>Total général</b>	<b>1 769</b>	<b>100%</b>

### Situation sociale

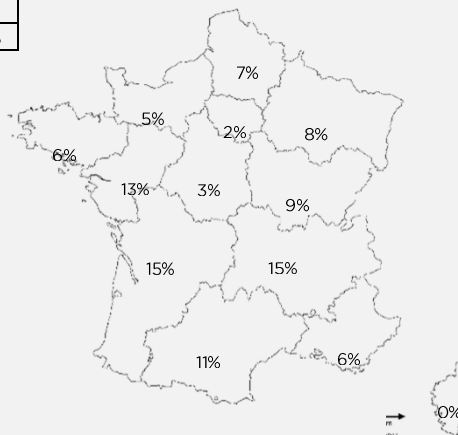
Statut social	Nb	%
Régime général	369	21%
Sécurité sociale pour les indépendants	1 400	79%
<b>Total général</b>	<b>1 769</b>	<b>100%</b>

### Durée dans la fonction de dirigeant

Ancienneté statut	Nb	%
Moins de 1 an	29	2%
Entre 1 et 5 ans	270	15%
Entre 6 et 10 ans	293	17%
Plus de 10 ans	1 177	67%
<b>Total général</b>	<b>1 769</b>	<b>100%</b>

### Activité principale

Activité exercée	Nb	%
Carrelage	43	2%
Charpente	61	3%
Couverture	113	6%
Electricien	200	11%
Maçonnerie	271	15%
Menuiserie	287	16%
Métiers de la pierre	11	1%
Paysage	21	1%
Peinture vitrerie	162	9%
Plâtrerie plaques	85	5%
Plomberie chauffage	419	24%
Serrurerie métallerie	44	2%
Travaux publics	52	3%
<b>Total général</b>	<b>1 769</b>	<b>100%</b>



### Âge

Age de l'artisan	Nb	%
Moins de 31 ans	27	2%
31 - 40 ans	267	15%
41 - 50 ans	552	31%
51 - 60 ans	778	44%
Plus de 60 ans	145	8%
<b>Total général</b>	<b>1 769</b>	<b>100%</b>

### Sexe

Sexe de l'artisan	Nb	%
Un homme	1 629	92%
Une femme	140	8%
<b>Total général</b>	<b>1 769</b>	<b>100%</b>